

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'ADEME ET LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO) S'ALLIENT POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ**

Le 30/09/2020

Dans le cadre du « plan national biodiversité », l'ADEME et la LPO signent ce jour un partenariat d'une durée de 3 ans pour concrétiser l'implication de l'ADEME en matière de protection de la nature, sur ses sites et également dans le cadre de ses activités liées à la maîtrise de l'énergie, à l'aménagement durable et aux énergies renouvelables en particulier.

*« Cette signature marque l'engagement de l'ADEME en faveur de la protection de la biodiversité entamé depuis de nombreuses années. Biodiversité et transition écologique sont intimement liées. Plus que jamais, l'engagement de tous est nécessaire pour la préserver. Cette démarche fait partie intégrante des missions de l'ADEME »* précise Arnaud Leroy, PDG de l'ADEME.

*« La protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique sont les deux faces d'une même pièce : nous nous réjouissons aujourd'hui que l'ADEME intègre pleinement les questions liées à la nature et au vivant dans ses activités relatives à la maîtrise de l'énergie et au développement durable »*  
Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO

#### **Zoom sur le « Programme d'Actions »**

- **L'intégration des sites de l'ADEME (Angers, Sophia Antipolis, Montrouge) au réseau des Refuges LPO**

En devenant membre du 1<sup>er</sup> réseau de jardins écologiques en France, l'ADEME met ainsi en place des actions concrètes de protection de la biodiversité en accompagnant les agents du site dans la gestion écologique de leurs espaces verts et en sensibilisant les usagers. (pour en savoir plus : [refuges.lpo.fr](http://refuges.lpo.fr))

- **La participation de l'ADEME au « Club U2B » Urbanisme Bâti et biodiversité**

L'ADEME devient partenaire officiel du club, programme qui a pour but d'engager le secteur de l'aménagement durable dans son ensemble (commanditaire, financeur, constructeur, gestionnaire, utilisateur) à aller plus loin que l'efficacité énergétique en favorisant l'émergence de nouveaux concepts d'écologie urbaine et d'éco-conception. A travers cette officialisation, l'ADEME fait de la biodiversité une question d'intérêt général, notamment dans tous ses domaines d'intervention. (pour en savoir plus : [urbanisme-bati-biodiversite.fr](http://urbanisme-bati-biodiversite.fr))

- **Le soutien de l'ADEME au programme Eolien et biodiversité de la LPO**

Ce programme vise à améliorer l'intégration environnementale des parcs éoliens, notamment vis-à-vis des oiseaux et des chauves-souris. L'ADEME, qui le soutient financièrement depuis 2002, poursuit son engagement pour trois ans.

## ADEME

Tél : 01 58 47 81 28  
Mél : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)  
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette  
92541 Montrouge Cedex



### L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).**

### LPO :

Depuis 1912, la LPO mène des actions concrètes pour la sauvegarde des oiseaux et de la biodiversité dans son ensemble. Forte de l'engagement de près de 60000 adhérents, elle travaille autour de trois grands axes : la protection des espèces sauvages, la préservation des espaces naturels, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ